

Motion du 17^e congrès commun des associations France-Québec et Québec-France

Les 500 congressistes des associations France-Québec et Québec-France, rassemblés à Bergerac en Périgord du 3 au 5 juin 2011, ont illustré par leurs débats et orientations le thème « *Les citoyens, acteurs de la coopération franco-québécoise* ».

Les 500 congressistes remercient M. Alain Juppé, ministre des Affaires étrangères et européennes, pour sa lettre. Ils s'honorent de la présence continue et attentive de M. Michel Robitaille, Délégué général du Québec en France et de ses conseillers ; de l'écoute et des propos de M. Alain Rousset, président du Conseil régional d'Aquitaine et président de l'Association des Régions de France ainsi que des parlementaires et élus périgourdins. Ils regrettent en revanche l'absence d'un représentant des instances françaises de coopération.

Les 500 congressistes se félicitent du stimulant enrichissement de la réflexion apporté par Mmes et MM. Pierre-André Wiltzer, Michel Venne, Jacques Palard, Samy Mesli, Christine Renaud, Christian Morissonneau, Mircea Wultur, Nathalie Cazenave, Gaëlle Hannebicque, Jean-Luc Alimondo et Frédéric Lefret.

Les 500 congressistes, forts de la capacité de mobilisation du réseau associatif dans les régions des deux pays, entendent :

- promouvoir le rôle et la reconnaissance de la société civile « au cœur » de la coopération franco-québécoise et bâtir un « portail » commun de l'ensemble de cette coopération;
- faire du réseau des associations régionales des lieux de référence et de relais de la relation franco-québécoise, notamment en améliorant notre faire savoir du savoir faire de milliers de compétences bénévoles ;
- continuer d'initier de nouveaux liens de coopération et développer des partenariats en conséquence, en particulier sur les enjeux actuels de nos sociétés ;
- positionner le réseau comme acteur de la promotion de la langue française, notamment lors du Forum mondial sur la langue française en 2012;
- utiliser les médias sociaux pour faciliter le maintien des contacts avec les participants aux programmes d'échanges et mieux faire participer les jeunes autour de centres d'intérêt sans chercher automatiquement l'adhésion;
- soutenir la participation citoyenne dans la naissance et la pérennité des jumelages locaux qui permettent le partage d'expériences et surtout offrent à toute la population une place dans la relation franco-québécoise au delà des programmes officiels d'échanges ; demander des procédures adaptées pour un accès plus facile des petites municipalités et collectivités au dispositif de la coopération décentralisée ;
- contribuer à la mobilité personnelle et professionnelle en facilitant en amont et en aval l'intégration sociale via les possibilités du réseau associatif, en soulignant les différences culturelles et en agissant sur les résistances corporatistes réciproques.

Les 500 congressistes tiennent aussi à alerter les pouvoirs publics sur deux points précis :

- la taxe de 150 dollars demandés aux jeunes Français pour obtenir un permis de l'Ambassade du Canada, soit plus de 1,8 million de dollars ponctionnés sur les familles françaises, ce qui nous semble contraire à l'esprit de la coopération privilégiée ;
- le nécessaire maintien de la parité des financements, un minimum compte tenu de la population entre les deux pays. Il est attendu de la part de la France une réévaluation du soutien apporté tant à Québec-France (ressources humaines et financières) qu'à France-Québec (financement d'un directeur issu du secteur associatif).

Les 500 congressistes remercient très chaleureusement l'équipe de Périgord-Québec et ses partenaires pour la parfaite organisation de ce 17^e congrès commun et se donnent rendez-vous pour le 18^e en 2013 à Montréal, à l'invitation des régionales des Récollets et de Lanaudière.